



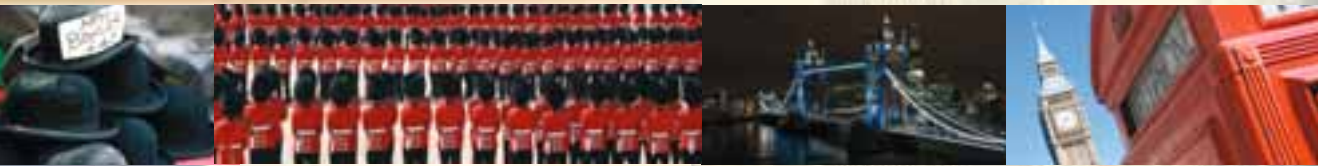
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF YOUNG LAWYERS  
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES JEUNES AVOCATS

# Londres

Programme | 53<sup>e</sup> congrès annuel de l'AIJA  
1-5 septembre 2015 | [www.aija.org/london](http://www.aija.org/london)



AIJA 53rd CONGRESS • 1-5 SEPTEMBER 2015





### NOS OBJECTIFS

- Réunir entre 600 et 700 avocats
- Offrir une formation spécialisée et pluridisciplinaire via un programme universitaire présenté par des professionnels du droit et des conférenciers invités
- Vous aider à constituer un réseau professionnel pertinent et convivial à travers cinq journées d'échange international
- Plus de quarante heures de formation permanente

### LES METHODES DE TRAVAIL

De nombreux sujets d'actualité et des cas pratiques seront abordés :

- Dix sessions de travail de trois heures, pour une étude en profondeur avec un panel et des simulations de cas dirigées par un ensemble d'avocats et d'autres professionnels du droit
- Six ateliers de 90 minutes pour découvrir les développements et débats à propos de sujets ciblés
- Une session « Voix de la profession », qui se concentrera sur le rôle et la situation des jeunes avocats et sur la responsabilité sociale des entreprises
- Un séminaire pré-congrès sur l'assurance maritime : la couverture de la vie du navire, du berceau jusqu'au tombeau
- Des sessions de coaching professionnel

### LES COORDINATEURS DE TRAVAUX

Ferenc Ballegeer (Belgique)  
Henna Kinnunen (Finlande)  
William Healing (Royaume-Uni)

### A QUI S'ADRESSE LE CONGRES ?

Aux jeunes avocats et juristes d'entreprise

#### « JEUNES AVOCATS »

Du professionnel débutant sa carrière à l'associé ou au juriste d'entreprise de moins de 45 ans.  
Âge moyen : 35 ans

#### QU'EST-CE QUE L'AIJA ?

Quelques chiffres :

- 4 000 membres
- Avocats de 85 pays
- Cabinets de toutes tailles et cultures
- Plus de cinquante membres collectifs
- Dix-huit commissions scientifiques
- Plus de vingt manifestations par an

### LES VINGT COMMISSIONS SCIENTIFIQUES DE L'AIJA :

- Antitrust
- Droit bancaire, financier et boursier
- Droit pénal des affaires
- Fusions, acquisitions et joint-ventures
- Juristes d'entreprise
- Droit de la distribution
- Droit de l'environnement et de l'énergie
- Droit européen
- Droit de la faillite
- Propriété intellectuelle, technologie, médias et télécommunications
- Arbitrage international
- Droit des affaires internationales (IBLC) avec sa sous-commission pour le droit du sport
- Droit du travail avec sa sous-commission pour le droit de l'immigration
- Contentieux judiciaire
- Clientèle privée
- Droit immobilier
- Compétences, carrière, innovation, gestion et formation (SCILL)
- Droit fiscal (TLC)
- Droit des transports

La limite d'âge de 45 ans assure l'éternelle jeunesse de notre association. Combinée avec la politique de nomination de trois ans maximum pour les dirigeants des commissions de l'AIJA (en charge de l'organisation des travaux scientifiques), les dirigeants des comités (en charge de la gestion de l'association) et les représentants nationaux, cette limite garantit que notre association se régénère, demeure dynamique et ouvre la voie aux avocats et juristes d'entreprise du monde entier voulant faire carrière au sein d'une organisation internationale performante.

# i am aiJA





## « Keep Calm » et... Inscrivez-vous !

**Chères/chers collègues,  
Chères/chers ami(e)s,**

*« Monsieur, je ne connais aucun homme tant soit peu lettré désireux de quitter une ville comme Londres. Non, Monsieur, lorsqu'un homme est fatigué de Londres, c'est qu'il est fatigué de la vie ; car on trouve à Londres tout ce que la vie peut offrir. »*

C'est avec ces paroles pleines de sagesse de Samuel Johnson, célèbre auteur anglais du XVIII<sup>e</sup> siècle, que j'aimerais vous souhaiter la bienvenue au 53<sup>e</sup> congrès de l'AIJA, la principale manifestation annuelle de l'association. Ce congrès se tiendra à Londres du 1<sup>er</sup> au 5 septembre.

Le congrès de l'AIJA marque chaque année le moment fort de notre organisation internationale, une organisation jeune et dynamique. Des centaines de jeunes avocats venus des quatre coins du monde se rassemblent pour partager et développer leurs connaissances théoriques, saisir les occasions uniques de networking (comme la session de « speed networking ») et profiter du programme social exceptionnel et du dîner chez les confrères qui font la renommée de l'AIJA.

Les membres du comité d'organisation mettront leur enthousiasme à profit pour faire de ce congrès un événement inoubliable. Ils ne peuvent vous garantir que je sauterai d'un hélicoptère en compagnie de Sa Majesté lors de la cérémonie d'ouverture, mais je suis certain que les lieux historiques prévus pour accueillir cette cérémonie d'ouverture et le dîner de gala seront exceptionnels.

Notre fantastique équipe de coordinateurs des travaux, composée d'Henna Kinnunen, Ferenc Ballegeer et William Healing, est là pour veiller au maintien de la qualité du programme scientifique. Chaque participant trouvera son bonheur parmi les différentes sessions de travail et autres ateliers qui seront organisés. Comme le veut la tradition, un séminaire pré-congrès facultatif sera à nouveau organisé, de même que des formations axées sur les compétences et une séance privée gratuite avec un coach professionnel en développement de carrière pour chaque participant.

Le congrès étant organisé au cœur de la City, juste à côté de la cathédrale Saint-Paul, vous n'aurez aucun mal à partir à la découverte de la ville ou à la chasse aux bonnes affaires durant votre temps libre.

Pour terminer, nous comptons sur VOUS, chers membres, anciens et nouveaux, pour faire de ce congrès une grande réussite et faire passer le mot, parce que... l'AIJA, c'est NOUS !

Je vous donne rendez-vous à Londres... et n'hésitez pas à venir accompagné(e) de jeunes ami(e)s avocats afin de partager l'esprit propre à l'AIJA.

**Dirk NUYTS**  
Président de l'AIJA



# Mot de bienvenue du comité d'organisation



## LE COMITE D'ORGANISATION LOCAL

### Co-présidents :

**Paola Fudakowska** Withers LLP, UK

**Mark Beardsworth** Brown Rudnick LLP, UK

### Les coordinateurs de travaux :

**Ferenc Ballegeer** Cabinet F Ballegeer, Belgique

**William Healing** Kingsley Napley LLP, Royaume-Uni

**Henna Kinnunen** Castren & Snellman Attorneys Limited, Finlande

### Membres :

**Ned Beale** Trowers & Hamblins LLP

**Anna Birtwistle** CM Murray LLP

**Freddie Bjorn** Payne Hicks Beach

**Katherine Buckle** QEB Hollis Whiteman

**Sarah Dale** Bedell Group

**Richard Dickinson** Arnold & Porter LLP

**Dina El-Gazzar**

**Alexander Fox** Penningtons Manches LLP

**Fiona Gillett** Stewarts Law LLP

**Madeleina Loughrey Grant** Farrer & Co LLP

**Hester Jewitt** Penningtons Manches LLP

**Marc Jones** Stewarts Law LLP

**Nick Jones** Enyo Law LLP

**Bo-Eun Jung** 3 Raymond Buildings

**Jessica Kemp** Travers Smith LLP

**Kate McMahon** Edmonds Marshall McMahon

**Henrietta Mason** Withers LLP

**Esther Martin** CM Murray LLP

**Jennifer Maxwell** Blake Cassels & Graydon LLP

**Jasvinder Nakhwal** Peters & Peters LLP

**Alessia Paoletto** Withers LLP

**James Price** Farrer & Co LLP

**Richard Samuel** 3 Hare Court

**Annabel Spearman** Farrer & Co LLP

**Aaron Stephens** Berwin Leighton Paisner LLP

**Jonathan Tickner** Peters & Peters LLP

**Bethan Waters** Farrer & Co LLP

**Alex Watt** Browne Jacobson

**Andreas White** Kingsley Napley LLP

**Anna Worwood** Penningtons Manches LLP





## Congrès de l'AIJA à Londres, du 1<sup>er</sup> au 5 septembre 2015

Nous avons le plaisir de vous inviter à Londres pour le 53<sup>e</sup> congrès annuel de l'AIJA. Une expérience unique en son genre et extraordinaire vous y attend.

La dernière fois que le congrès a été organisé à Londres, c'était en 1991, et le fait d'accueillir à nouveau l'AIJA dans notre ville d'origine est très important pour nous.

Londres est bien entendu une ville de premier plan à l'échelle internationale, de par son statut de centre de la finance, de l'art, du divertissement, de la mode ou encore des services juridiques et professionnels. Avec ses quatre sites classés au Patrimoine mondial, c'est la ville la plus visitée au monde et en 2012, elle a été la première à accueillir pour la troisième fois les Jeux Olympiques d'été.

L'année 2015 marque le 800<sup>e</sup> anniversaire de la signature de la Magna Carta, la première pierre de l'état de droit moderne ainsi que du droit constitutionnel anglais. Cette Grande Charte, considérée comme la pierre angulaire de la liberté dans le monde anglophone, a été, depuis lors, à la fois imposée et copiée par de nombreux pays.

L'AIJA tiendra compte de cet anniversaire en concoctant un programme comme elle seule sait le faire, reposant sur l'apprentissage, l'interaction, la camaraderie et l'amitié. Le prix a été fixé de manière à attirer un grand nombre de congressistes, et c'est une manifestation de grande ampleur qui vous attend, puisque nous vous proposerons, au cours de cinq journées extraordinaires, le meilleur de Londres, mais aussi de l'AIJA.

L'hôtel où se tiendra notre congrès, le Grange St Paul's, est un établissement de premier ordre. Avec ses services cinq étoiles, sa piscine, son spa et son bar panoramique donnant sur la cathédrale Saint-Paul et la City, tout ce que Londres a à offrir sera à votre portée.

La cérémonie d'ouverture aura lieu au coeur du grandiose Guildhall médiévale de Londres. La sortie aura lieu à Kempton Park et le dîner de gala ... et bien disons simplement que « *nous vous attendons* ».

Nous nous réjouissons à l'idée de vous accueillir et de vous faire profiter d'une expérience inoubliable à Londres !

Au nom du Comité d'organisation.

**Paola Fudakowska et Mark Beardsworth**



# Le programme 2015 en un coup d'œil

MARDI 1 SEPTEMBRE	MERCREDI 2 SEPTEMBRE	JEUDI 3 SEPTEMBRE
	<p>8.00 - 18.30 Enregistrement 8.00 - 9.00 Réunion du comité exécutif</p>	<p>8.00 - 18.30 Enregistrement 8.00 <b>COURIR POUR LES DROITS DE L'HOMME</b> – Rejoignez-nous pour un jogging matinal 8.00 - 9.00 Petit déjeuner du Forum stratégique</p>
<p><b>9.00 - 17.30</b> <b>SÉMINAIRE DU PRÉ-CONGRÈS</b></p> <p>L'assurance maritime : la couverture de la vie du navire, du berceau jusqu'au tombeau Droit des transports</p>	<p><b>9.00 - 12.00 SESSIONS DE TRAVAIL</b></p> <p><b>1) Comment protéger les intérêts de l'employeur après la résiliation des contrats de travail ? Aspects du droit du travail en général et du droit du sport en particulier</b> Droit du travail / Droit du sport Rapporteurs généraux : Stephan Dittl et Hans Georg Laimer</p> <p><b>2) Lutte contre la corruption : une dynamique mondiale</b> Droit pénal des affaires Rapporteurs généraux : Lina Mroueh et Aaron Stephens</p> <p><b>3) Droit fiscal : l'impôt sur le revenu des athlètes professionnels – une histoire transfrontalière</b> Droit fiscal Rapporteurs généraux : Pablo Pedrajas et Johan Myren</p> <p><b>10.00 - 12.40 SESSION DE TRAVAIL</b></p> <p><b>4) L'art de gérer le droit de l'art (Qui se tiendra à la « National Gallery »)</b> Clientèle privée (PCC) Rapporteurs généraux : Annabel Spearman et Fabienne Gribi</p>	<p><b>9.00 - 12.00 SESSIONS DE TRAVAIL</b></p> <p><b>5) La défense de l'intérêt de l'entreprise tout au long de sa vie</b> Fusions, Acquisitions et Joint Ventures Rapporteurs généraux : Christian Leuenberger et Pablo Vinageras</p>
	<p><b>12.00 - 13.00 RÉUNIONS DES COMMISSIONS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Droit du travail avec sa sous-commission pour le droit de l'immigration</li> <li>• Juristes d'entreprise</li> <li>• Droit fiscal</li> <li>• Droit pénal des affaires</li> <li>• Droit des transports</li> </ul>	<p><b>12.00 - 13.00 RÉUNIONS DES COMMISSIONS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fusions, Acquisitions et Joint Ventures</li> <li>• Antitrust</li> <li>• Droit bancaire, financier et boursier</li> </ul>
	<p><b>13.00 - 14.30 Déjeuner pour les congressistes</b> Déjeuner pour les nouveaux congressistes</p>	<p><b>13.00 - 14.30 Déjeuner</b> 13.00 - 14.00 Déjeuner du Forum des Membres</p>
	<p><b>14.30 - 16.00 ATELIERS</b></p> <p><b>A) Lorsque l'assureur maritime refuse la garantie: navigation en eaux tranquilles ou plongée en eaux profondes ? / Droit des transports</b> Rapporteurs généraux : F. Javier Zabala, Scott Pilkington, Christian Bjørtuft Ellingsen, Niels Jørn Friborg</p> <p><b>B) Jusqu'où irait-on ! La recherche de la juridiction la plus avantageuse (forum shopping) dans le contexte de l'insolvabilité</b> Droit de l'insolvabilité Rapporteurs généraux : Stephanie Trabant et Giuseppe Scotti</p> <p><b>C) Les projets hôteliers de la nouvelle génération</b> Droit immobilier Rapporteurs généraux : Roberto Viscomi et Nils Döhler</p> <p><b>SESSION ABA SIL</b> Le rôle prédominant de la culture législative américaine dans les fusions acquisitions européennes et le monde commercial. Bon développement ?</p> <p><b>D) Protection des droits de la personnalité et médias</b> Propriété intellectuelle, technologie, media et télécommunications Rapporteurs généraux : Cristina Hernandez-Marti et Jérôme Debras</p>	<p><b>14.30 - 16.00 ATELIERS</b></p> <p><b>D) Protection des droits de la personnalité et médias</b> Propriété intellectuelle, technologie, media et télécommunications Rapporteurs généraux : Cristina Hernandez-Marti et Jérôme Debras</p>
	<p><b>16.00 - 17.00 RÉUNIONS DES COMMISSIONS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Propriété intellectuelle, technologie, media et télécommunications</li> <li>• Droit de l'insolvabilité</li> <li>• Droit immobilier</li> <li>• Clientèle privée (PCC)</li> <li>• Droit des affaires internationales (IBLC) avec sa sous-commission pour le droit du sport</li> </ul>	<p><b>16.00 - 18.00 Session conjointe du Comité des cours de droit et du Forum des commissions</b></p>
<p><b>18.30 - 19.30 Speed dating</b> hôtel Grange St. Paul's</p>	<p><b>17.30 - 18.30 Session « Voix de la profession »</b> le Guildhall</p>	<p><b>18.00 - 19.00 Comité des droits de l'homme</b> 18.00 - 19.00 Forum des finances</p>
<p><b>19.30 - 21.30 Réception de bienvenue</b> hôtel Grange St. Paul's</p>	<p><b>19.30 - 20.30 Cérémonie d'ouverture</b> le Guildhall</p>	<p><b>20.00 Dîner chez les confrères</b></p>
	<p><b>20.30 - 02.00 Cocktails et petits fours</b> le Guildhall</p>	



## VENDREDI 4 SEPTEMBRE

8.00 - 9.00 Petit déjeuner du Forum Gouvernance

### 9.00 - 12.00 SESSIONS DE TRAVAIL

**6)** Les banques en ligne de mire: les enquêtes des régulateurs financiers et des autorités de la concurrence dans le secteur bancaire – Libor, Forex, et ensuite ? Antitrust / Droit bancaire, financier et boursier / Droit pénal des affaires  
Rapporteurs généraux : Arnaud Péricard, Xavier Costa et Volker Weiss

**7)** Le conseiller digne de confiance : réflexions à propos des relations avocats-clients  
Compétences, Carrière, Innovation, Gestion et Formation (SCILL) / Juristes d'entreprise  
Rapporteurs généraux : Jean-Rodolphe Fiechter, German Zakharow et Fabienne Gribi

**8)** La distribution de produits pharmaceutiques et de matériel médical – Comment Arnold Schwarzenegger est devenu Terminator  
Droit de la distribution  
Rapporteur général : Moritz Maurer

**9)** La participation des tribunaux d'État à l'arbitrage: une aide ou un frein ?  
Arbitrage international / Contentieux judiciaire  
Rapporteurs généraux : Silvia Dahlberg, Arnoldo Lacayo et Gunnar Pickl

**10)** Recycler le droit de la compétition et la loi sur les déchets (ou le besoin de blanchir des affaires louches)  
Antitrust / Droit de l'environnement et de l'énergie  
Rapporteurs généraux : Leopoldo Pagotto et Javier Torrecilla

### 12.00 - 13.00 RÉUNIONS DES COMMISSIONS

- Contentieux judiciaire
- Compétences, Carrière, Innovation, Gestion et Formation (SCILL)

- Droit de la distribution
- Arbitrage international
- Droit de l'environnement et de l'énergie

12.45 - 02.00 Panier-repas / Journée en plein air  
Kempton Park

**E)** Les droits des actionnaires minoritaires dans les entreprises privées et publiques / Droit des affaires internationales  
Rapporteur général : Ricardo Chacon

**F)** Un nouveau métier : oui ; un nouveau pays : oui ; un nouveau visa : un nouveau... « quoi » ?  
Droit de l'immigration  
Rapporteur général : Katie Newbury

## SAMEDI 5 SEPTEMBRE

08.30 - 9.30  
Enregistrement pour l'Assemblée Générale

9.30 - 13.30 Assemblée Générale

13.30 - 15.00  
Déjeuner du Comité Exécutif

14.00 - 17.00  
Tournoi de tennis  
Lincoln's Inn Fields

15.00 - 16.00  
Réunion du comité exécutif

16.00 - 18.00  
Match de football  
l'un des parcs royaux de Londres (lieu exact : communiqué ultérieurement)

18.30 - 02.00 Dîner de gala  
The Brewery



## L'ABC de l'AIJA

Il n'est pas toujours évident de participer à un événement pour la première fois. Avec l'AIJA, c'est différent ! L'AIJA vous rapproche, vous permet d'établir des relations plus facilement et se veut le catalyseur du réseautage pour tous. Tandis que certains termes et éléments du programme du congrès se passent d'explication, d'autres fonctions clés et éléments de l'association sont un peu moins évidentes. Voici leur signification :

### Speed dating

Des rencontres brèves et concises. C'est la meilleure façon de faire connaissance d'un seul coup avec tous les participants au congrès.

### Déjeuner pour les nouveaux congressistes

C'est votre première participation à un congrès de l'AIJA ? Ne manquez pas ce déjeuner ! C'est l'occasion rêvée de comprendre le fonctionnement de l'association et de rencontrer les autres nouveaux venus.

### Cérémonie d'ouverture

C'est la cérémonie solennelle du congrès par excellence. À cette occasion, le président de l'AIJA et les VIP locaux donnent le coup d'envoi officiel de l'événement. Un moment à ne pas manquer !

### Dîner d'accueil chez les confrères

Le dîner d'accueil chez les confrères est incontestablement l'un des temps forts de tout congrès de l'AIJA. Les avocats locaux ouvrent les portes de leur maison aux participants et les invitent à partager un dîner spécial dans une ambiance chaleureuse.

### Comité des droits de l'homme

Le comité des droits de l'homme contribue à divers projets visant la protection de la loi et du droit de chaque avocat à exercer sa profession librement. Prenez part à la réunion du comité des droits de l'homme pour en apprendre davantage ou participez au marathon pour les droits de l'homme lors du congrès afin d'apporter votre propre contribution.

### Voix de la profession (VOP)

Cette session de haut niveau organisée par le comité des droits de l'homme a lieu juste avant la cérémonie d'ouverture. Elle est ouverte à tous les participants et mérite toute leur attention !

## Organes et réunions de l'association

Découvrez ce qui se cache derrière ces nombreux acronymes et réunions.

Tous les participants au congrès sont les bienvenus aux réunions des différents organes décrits ci-dessous.

### Commissions

Le travail scientifique de l'AIJA (séances de travail et ateliers des congrès annuels, séminaires des conférences de mai et de novembre, séminaires distincts, cours de droit, etc.) est organisé par l'intermédiaire de commissions de l'association. À l'instar des équipes et groupes de pratique d'un cabinet d'avocats, les commissions ciblent un domaine spécifique du droit.

### Forum des commissions (FOC)

Le forum des commissions endosse la responsabilité globale de la coordination des activités des commissions et, au travers de celles-ci, du travail concret de l'AIJA.

### Forum des membres

Le forum des membres est le comité de gestion de l'AIJA. Il se charge des activités de recrutement et du maintien des membres. Il est le lieu de rencontre des ambassadeurs locaux de l'association : c'est là que se réunissent les représentants nationaux et régionaux ainsi que les personnes-ressources.

### Comité des cours de droit (LCC)

Le LCC est responsable du programme des événements de l'AIJA. Lors de ses réunions, les séminaires et autres événements à venir sont abordés et coordonnés par les membres impliqués dans la planification des événements. Ces réunions sont particulièrement utiles pour les membres de l'AIJA qui souhaiteraient organiser un événement par la suite.

### Assemblée générale

L'assemblée générale est l'organe législatif de l'AIJA. Tous les membres ayant le droit de vote et les autres sont invités à participer aux réunions ordinaires de l'assemblée générale qui ont lieu chaque année lors du congrès annuel.

### Comité exécutif (EC)

Le comité exécutif assiste le bureau élargi dans la gestion de l'AIJA, tout particulièrement en ce qui concerne la promotion des objectifs de l'association et de son plan stratégique. L'EC, composé de 48 membres

individuels de l'AIJA élus par l'assemblée générale, est également responsable de l'approbation des candidatures d'adhésion à l'association.

Le **déjeuner du comité exécutif** est ouvert à tous les participants au congrès désireux de nouer des relations avec des membres de l'AIJA qui occupent une position clé au sein de l'association.

### Forum financier

Il s'agit d'une plate-forme où tous les membres sont invités à partager leurs avis et à explorer et discuter de tous les sujets présentant un intérêt financier pour l'association.

### Forum stratégique

Comment se dessine l'avenir de l'AIJA ? Quelle est la vision à long terme de l'association ? Les membres qui souhaitent répondre à ces questions se doivent de participer à la réunion du forum stratégique !

### Forum de la gouvernance d'entreprise

Ce forum aborde les mécanismes, procédures et relations qui sous-tendent le fonctionnement de notre association. Nous vous proposons d'échanger nos idées quant aux moyens les plus efficaces et les plus justes de poursuivre nos objectifs.





# Séminaire du pré-congrès

1 septembre 2015

## L'assurance maritime : la couverture de la vie du navire, du berceau jusqu'au tombeau

La commission de droit des transports est heureuse de vous inviter au séminaire pré-congrès de cette année dans la magnifique ville de Londres, mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Quand Londres a été choisie comme lieu du 53<sup>ème</sup> congrès annuel de l'AIJA, du 2-5 septembre 2015, nous ne pouvions trouver meilleure occasion d'organiser un séminaire sur l'assurance maritime. Maison de Lloyd et siège d'un grand nombre d'assureurs P & I ainsi que d'éminents courtiers d'assurance maritime et d'autres dans l'industrie de l'assurance maritime, Londres est un centre pour l'assurance maritime comme aucune autre ville au monde.

Sous le titre « L'assurance maritime : la couverture de la vie du navire, du berceau jusqu'au tombeau », nous explorerons tant les aspects clés que les développements actuels de l'assurance maritime, du tout début du contrat d'assurance maritime (obligation de déclaration et conditions contractuelles de l'assurance maritime) en passant par sa vie (possibilité d'actions directes et gestion des sinistres majeurs) et jusqu'à sa fin (assistance, renflouements d'épaves et destruction des navires).

Nous sommes fiers de présenter l'ancien Commissaire aux Lois David Hertzell ainsi que le directeur d'un important courtier d'assurance maritime comme conférenciers d'honneur. Ils ouvriront le séminaire en donnant un éclairage sur la nouvelle loi anglaise sur l'assurance et sur le courtage d'assurance maritime à Londres. Il y aura aussi, comme intervenants, un éventail de praticiens qualifiés du droit des assurances maritimes venus d'un grand nombre de pays. Le séminaire se tiendra à l'hôtel Grange Saint-Paul, qui est également le lieu du congrès annuel. Il sera suivi d'un agréable diner, optionnel, dans le cadre maritime exceptionnel du HMS Belfast.

En nous rejoignant pour ce séminaire, non seulement vous augmenterez vos connaissances et votre compréhension de l'assurance maritime, mais vous pourrez aussi valider des heures de formation continue reconnues dans plusieurs pays. Enfin, vous aurez l'opportunité de rencontrer d'autres avocats et juristes d'entreprise du monde entier.

Les membres du Comité d'Organisation vous attendent avec impatience à Londres !

## Programme

08.30 Enregistrement

### 09.00 Allocutions d'ouverture

Le président de l'AIJA : **Dirk Nuyts**, Fragomen, Zurich  
Le président de la commission du droit des transports de l'AIJA :  
**Niels Jørn Friberg**, Hafnia Law Firm, Copenhague

### 09.15 Session 1 – Discours liminaires

Modérateur : **Niels Jørn Friberg**, Hafnia Law Firm, Copenhague  
1 **David Hertzell**, ancien Commissaire aux Lois, BLM, Londres :  
**la loi britannique de 2015 sur les assurances**  
2 **John Lucas**, directeur général, CLP Insurance, Londres :  
**le courtage en assurance maritime sur le marché londonien**

10.15 Pause-café

### 10.30 Session 2 – Débuts I (le devoir de divulgation)

Modérateur : **Scott Pilkington**, Holman Fenwick Willan, Singapour  
3 **Joy Thattil**, Callidus Legal, Bombay :  
**le concept de « uberrimae fidei » – panorama en Inde**  
4 **Sarah Allan**, Bentleys, Stokes et Lowless, Londres :  
**le nouveau devoir de divulgation et les recours en vertu de la loi sur les assurances de 2015 – « Une juste présentation des risques »**  
5 **Marco Remiorz**, Dabelstein & Passehl, Hambourg :  
**le devoir de divulgation en vertu du droit allemand**

11.30 Pause-café

### 11.45 Session 3 – Débuts II (conditions d'assurance)

Modérateur : Ulla Von Weissenberg, Borenus, Helsinki  
6 **Kirsty MacHardy**, Campbell Johnston Clark, Londres :  
**les clauses internationales d'assurance sur corps**  
7 **Tobias Eckardt**, Ahlers & Vogel, Leer : les DTV-ADS de 2009  
8 **Christian Bjørtuft Ellingsen**, Simonsen VogtWiig, Oslo :  
**le « Nordic Plan » de 2013**

12.45 Déjeuner

### 14.00 Session 4 – Vie I (actions directes)

Modérateur : **F. Javier Zabala**, Meana Green Maura, Bilbao  
9 **Claire Messer**, Hill Dickinson, Londres : **les actions directes en vertu du droit anglais**  
10 **Sébastien Lootgieter**, SCP Villeneuve Rohart Simon & Associés, Paris : **les actions directes en vertu du droit français**  
11 **David Diez Ramos**, Rogers & Co., Madrid : **les actions directes en vertu du droit espagnol**

15.00 Pause-café

### 15.15 Session 5 – Vie II (pertes majeures)

Modérateur : **Giovanna Montanaro**, Schellenberg Wittmer, Zurich  
12 **Jeremy A. Herschaft**, Blank Rome, Houston : **les questions d'assurance maritime suite à une perte majeure – principes généraux et observations**  
13 **Filippo Pellerano**, Studio Legale Mordiglia, Gênes : **mesures prises en cas de pertes maritimes majeures – les défis pour l'avocat nommé par les assureurs maritimes**  
14 **Remy Francisco Carreira-Franceschi**, Carreira Pitti, Panam : **avarie commune : quels sont les droits et les obligations de l'assureur maritime ?**

16.15 Pause-café

### 16.30 Session 6 – Fin

Modérateur : **Johannes Grove Nielsen**, Bech-Bruun, Copenhague  
15 **Nick Barber**, Stephenson Harwood, Londres : **l'interaction entre la couverture coque et machine et la couverture protection et indemnisation concernant les renflouements et enlèvements d'épaves suite à une perte majeure**  
16 **Elias Frem Bestani**, Marval, O'Farrell & Mairal, Buenos Aires : **les questions d'assurance maritime relatives aux renflouements et enlèvements d'épaves en Argentine**  
17 **Jennifer Hoovers**, Van Steenderen MainportLawyers, Rotterdam : **« fin de vie » – la perspective néerlandaise**

20.30 Dîner sur le HMS Belfast

# Séminaire du pré-congrès



## L'assurance maritime : la couverture de la vie du navire, du berceau jusqu'au tombeau

### COMITE D'ORGANISATION

**Niels Jørn Friberg** Hafnia Law Firm, Danemark  
**F. Javier Zabala** Meana Green Maura, Espagne  
**Scott Pilkington** Holman Fenwick Willan, Singapour  
**Marco Lenti** Studio Legale Mordiglia, Italie  
**Marco Remiorz** Dabelstein & Passehl, Allemagne

### Nos sponsors :



**BIRCH  
WINDAHL**

**BORENIUS**

**DABELSTEIN & PASSEHL**  
Rechtsanwälte Hamburg · Leer



**KEGELS & CO**  
ADVOCATEN



**SAN SIMÓN & DUCH**

**SCELLENBERG  
WITTMER**

**simonsen  
vogtwiig**

**StudioLegale | Mordiglia**

**VILLENEAU ROHART SIMON**

# Mot de bienvenue des coordinateurs de travaux

# Programme scientifique

## Nous avons déjà bien avancé ...

... dans le programme du Congrès de Londres grâce aux réponses très enthousiastes de la commission à propos de Londres. Il vous suffit de parcourir cette page.

Les commissions souhaitent vous proposer des thèmes d'envergure, ayant bien souvent un lien avec Londres – comme « les banques en ligne de mire », « le droit de l'art » ou « la recherche de la juridiction la plus avantageuse (forum shopping) dans le contexte de l'insolvabilité », pour n'en citer que quelques-uns.

De nombreuses commissions souhaitent proposer des sessions de travail conjointes – la collaboration est par conséquent une tendance majeure. Nombreux sont ceux parmi vous qui travaillent dans plusieurs disciplines !

En tant que coordinateurs des travaux, nous ferons de notre mieux pour veiller à ce que votre expérience au Congrès de Londres soit la plus enrichissante possible sur le plan professionnel. Pour ce faire, nous travaillerons en étroite collaboration avec les commissions, mais aussi avec le comité d'organisation de Londres.

Nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec l'ensemble des commissions de l'AIJA pour vous concocter un programme passionnant. Nous sommes convaincus que le Congrès de Londres vous permettra de découvrir un tas de nouvelles idées, d'acquérir de nouvelles compétences pour votre activité et de vous familiariser avec les dernières tendances dans le secteur. Quel meilleur endroit que Londres pour ce faire ?

Nous sommes vos coordinateurs et nous entendons vous préparer un excellent programme qui sera prêt à temps.

Nous vous donnons rendez-vous à Londres pour un formidable congrès !

Ferenc Ballegeer - Henna Kinnunen - William Healing



## Mardi 1 septembre 2015

**9.00 – 17.30 SÉMINAIRE DU PRÉ-CONGRÈS**  
**L'assurance maritime : la couverture de la vie du navire, du berceau jusqu'au tombeau**

Programme complet disponible pages 9 et 10

COMMISSION : **Transport**

MEMBRES DU COMITÉ D'ORGANISATION : **Niels Jørn Friborg, F. Javier Zabala, Scott Pilkington, Marco Lenti et Marco Remioz**

## Mercredi 2 septembre 2015

**8.00 – 18.30 ENREGISTREMENT**

**8.00 – 9.00 RÉUNION DU COMITÉ EXECUTIF**

**9.00 – 12.00 SESSION DE TRAVAIL 1**  
**Comment protéger les intérêts de l'employeur après la résiliation des contrats de travail ?**  
**Aspects du droit du travail en général et du droit du sport en particulier**

Lors de la signature d'un contrat de travail, les employeurs et les salariés ne pensent généralement pas aux problèmes susceptibles d'apparaître au terme de ces collaborations. Il est cependant de notre devoir, en tant qu'avocats, de protéger les intérêts de nos clients après la résiliation de ces contrats. Nous analyserons dès lors différents moyens de protéger les intérêts des employeurs en général, comme les clauses restrictives et la dispense d'effectuer le préavis. Nous nous intéresserons auparavant au monde du sport et examinerons la manière dont y sont traités les problèmes concernés. Les associations sportives ont tendance à fixer leurs propres règles (comme le système de frais de transfert), au motif que les règles habituelles ne sont pas adaptées aux relations de travail dans le secteur du sport. Nous nous demanderons si les principes généraux du droit du travail peuvent s'appliquer dans cet environnement.

COMMISSIONS : **Droit du travail / Droit du sport**

RAPPORTEURS GÉNÉRAUX : **Stephan Dittl et Hans Georg Laimer**

**9.00 – 12.00 SESSION DE TRAVAIL 2**  
**Lutte contre la corruption : une dynamique mondiale**

Les investigations et le respect des lois sur la lutte contre la corruption ne sont plus l'apanage de quelques pays. De plus en plus de pays à travers le monde mettent en œuvre – souvent de manière extraterritoriale – une législation pénale et des réglementations financières audacieuses et recherchent de manière active les personnes physiques ou morales soupçonnées d'avoir enfreint ces règles. De plus, la coopération transfrontalière et l'entraide judiciaire entre les procureurs et les autorités sont aujourd'hui devenues monnaie courante. C'est à travers un forum de discussion réunissant avocats, juristes et hommes de chiffres que cette session examinera comment le droit et la pratique dans le domaine de la lutte contre la corruption évoluent dans différents pays et ce que vous, en tant que praticiens, devez savoir pour rester à la pointe.

*Aimablement sponsorisé par 2 Hare Court.*

COMMISSION : **Droit pénal des affaires**

RAPPORTEURS GÉNÉRAUX : **Aaron Stephens et Lina Mroueh**



# Programme scientifique



## 9.00 – 12.00 SESSION DE TRAVAIL 3

### **Droit fiscal : l'impôt sur le revenu des athlètes professionnels – une histoire transfrontalière**

Il est fréquent que les revenus des athlètes/artistes soient organisés d'une certaine manière à des fins d'efficacité fiscale : certains opèrent sous le nom d'une société qui leur appartient ou en tant que salariés. Les honoraires qu'ils perçoivent se composent bien souvent de plusieurs éléments. Les athlètes obtiennent bien souvent des primes à la signature du contrat avant même leur performance, primes qui sont suivies de récompenses une fois la performance réalisée et de primes d'encouragement en cas de bons résultats. Les athlètes/artistes perçoivent par ailleurs régulièrement des revenus de sponsoring en rapport avec les manifestations sportives ou artistiques. Enfin, il peut arriver qu'ils perçoivent des revenus pour leurs droits à l'image. La session de travail consacrée à « l'impôt sur le revenu des athlètes et artistes professionnels – une histoire transfrontalière » a pour objet de comparer le traitement fiscal des honoraires liés aux performances des athlètes/artistes internationaux dans différents pays.

COMMISSION : **Droit fiscal**

RAPPORTEURS GÉNÉRAUX : **Pablo Pedrajas et Johan Myren**

## 10.00 – 12.40 SESSION DE TRAVAIL 4

### **Qui se tiendra à la « National Gallery » Trafalgar Square, London WC2N 5DN L'art de gérer le droit de l'art**

La commission de la clientèle privée s'intéresse cette année à la propriété culturelle et au marché de l'art, qui se développe à une vitesse extraordinaire depuis quelques années. Ce marché en pleine expansion a de plus en plus besoin de conseils juridiques. La session de la commission de la clientèle privée examinera les questions qui se présentent dans le cadre de la détention et de l'acquisition d'œuvres d'art (y compris les programmes liés au patrimoine culturel et à la récupération d'œuvres volées), ainsi que de la planification de la succession. Cette session se tiendra dans un cadre exceptionnel : la National Gallery, sur Trafalgar Square, qui abrite l'une des plus belles collections de peintures au monde. La session, qui fera intervenir des experts ayant une expérience variée dans le domaine de l'art et des antiquités, sera l'occasion de discuter de sujets passionnants.

*Aimablement sponsorisé par 3 Stone Buildings.*

COMMISSION : **Clientèle privée (PCC)**

RAPPORTEURS GÉNÉRAUX : **Annabel Spearman et Fabienne Gribi**

## 12.00 – 13.00 RÉUNIONS DES COMMISSIONS

### **Droit du travail (avec sa sous-commission pour le droit de l'immigration) Juristes d'entreprise Droit fiscal Droit pénal des affaires Droit des transports**

## 13.00 – 14.30 DÉJEUNER POUR LES CONGRESSISTES

## 13.00 – 14.30 DÉJEUNER POUR LES NOUVEAUX CONGRESSISTES

S'il s'agit de votre premier congrès de l'AIJA, cela fait de vous un nouveau venu, même si vous avez déjà participé à des séminaires ou des conférences de l'AIJA. Le but du déjeuner des nouveaux congressistes est double : (i) expliquer l'AIJA de l'intérieur et fournir quelques informations utiles sur les meilleurs moyens de vous impliquer progressivement dans la vie de l'association, et (ii) donner aux nouveaux venus l'occasion de s'intéresser aux activités des commissions scientifiques en rencontrant directement leurs responsables. Les nouveaux venus et les nouveaux membres peuvent aussi assister aux réunions des commissions (responsables de l'organisation des travaux scientifiques) et aux réunions des comités (responsables de la gestion de l'association), en plus des séances de travail et des ateliers qui ont lieu pendant le congrès.

## 14.30 – 16.00 ATELIER A

### **Lorsque l'assureur maritime refuse la garantie : navigation en eaux tranquilles ou plongée en eaux profondes ?**

Traditionnellement, l'assurance maritime peut couvrir un large éventail de risques, dommages et préjudices en rapport avec les navires ou bâtiments qui naviguent en haute mer ou en eaux intérieures, ainsi qu'avec les cargaisons qu'ils transportent. Pour les armateurs et les affrèteurs, l'assurance maritime couvre les risques, ce qui leur permet d'éviter des pertes et de conduire leurs affaires avec la certitude que leur exposition aux risques assurés sera couverte. Cependant, l'assurance maritime n'est pas faite pour garantir tous les risques, et il y a des obligations que l'assuré doit respecter pour être en position de demander une indemnité. Ainsi, des conditions expresses ou implicites ou autres limitent l'étendue de la garantie des assureurs maritimes et leur non-respect peut amener les assureurs à se dégager de leur responsabilité. L'atelier portera sur les arguments que les assureurs corps & machines et responsabilité civile peuvent invoquer pour refuser leur garantie en cas de non-respect d'une condition expresse ou implicite de la police ou en présence d'un autre comportement répréhensible de l'assuré.

COMMISSION : **Droit des transports**

RAPPORTEURS GÉNÉRAUX : **F. Javier Zabala, Scott Pilkington, Christian Bjørtuft Ellingsen et Niels Jørn Friborg**

## 14.30 – 16.00 ATELIER B

### **Jusqu'où irait-on ! La recherche de la juridiction la plus avantageuse (forum shopping) dans le contexte de l'insolvabilité**

Cet atelier interactif s'intéressera aux facteurs à prendre en considération dans les démarches visant à déterminer si une entreprise doit ouvrir une procédure d'insolvabilité et, dans l'affirmative, où elle doit le faire. Il comprendra également une discussion franche sur la question de savoir s'il est possible de faire effectivement « son marché » dans le domaine de l'insolvabilité. Nous examinerons également la possibilité d'ouvrir des procédures d'insolvabilité secondaires dans d'autres juridictions que celle où la procédure principale a été ouverte. Pour terminer, nous nous pencherons sur les éventuelles conséquences possibles lorsqu'un tribunal estime qu'un débiteur a ouvert, à tort, une procédure d'insolvabilité à un endroit donné où il n'avait aucune activité ni ne possédait aucun actif. Outre la brève présentation qui sera faite par un praticien bien connu dans le domaine de l'insolvabilité, nous tablons sur la participation du public à mesure que seront soulevées des questions parfois épineuses, et pourtant incroyablement intéressantes, à propos du lieu où peuvent et doivent être ouvertes les procédures d'insolvabilité.

*Aimablement sponsorisé par Cork Gully.*

COMMISSION : **Droit de l'insolvabilité**

RAPPORTEURS GÉNÉRAUX : **Stephanie Traband et Giuseppe Scotti**

## 14.30 – 16.00 ATELIER C

### **Les projets hôteliers de la nouvelle génération**

D'une manière générale, les nouveaux projets hôteliers ont aujourd'hui un véritable impact sur la vie quotidienne et le visage des villes. Soudain, c'est la ville dans son ensemble qui entre dans une nouvelle phase de croissance et de prospérité, une situation qui va souvent de pair avec un style architectural urbain de nouvelle génération pour le moins spectaculaire. Pour le congrès annuel 2015 à Londres, la commission du droit immobilier envisage de préparer un atelier sur le thème brûlant des « Projets hôteliers de nouvelle génération : quels sont les principaux facteurs pour les investisseurs étrangers qui permettent de garantir la rentabilité des projets hôteliers ? ». Notre objectif et notre souhait, avec cet atelier, sont de comparer et de partager les points de vue de différentes juridictions en ce qui concerne les types de transactions, la situation du marché, les structures commerciales hôtelières juridiques et courantes et, enfin et surtout, nous aimerions discuter des effets de la crise financière dans ce contexte.

COMMISSION : **Droit immobilier**

RAPPORTEURS GÉNÉRAUX : **Roberto Viscomi et Nils Döhler**



### 14.30 – 16.00 SESSION ABA SIL

#### Le rôle prédominant de la culture législative américaine dans les fusions acquisitions européennes et le monde commercial. Bon développement ?

De récents sondages ont montré que, il y a encore quelques années, les barrières culturelles étaient une préoccupation primordiale pour l'entrée des sociétés sur les marchés étrangers. Cette préoccupation a diminué avec le temps et avec la globalisation et le rôle prédominant des Etats-Unis lors des transactions commerciales et des fusions-acquisitions. Il y a cependant eu des réactions négatives de la part de certains barreaux internationaux. Par exemple, les barreaux allemands et français ont soutenu leurs efforts pour souligner les avantages du droit européen dans les accords commerciaux internationaux. En même temps, la langue anglaise continue de jouer un rôle essentiel dans la sphère internationale des fusions-acquisitions et des accords commerciaux à tel point que, bien souvent, les négociations internationales sont truffées de concepts anglais conduisant à de nombreux malentendus. Au cours de cette session, nous verrons si et dans quelles mesure les concepts légaux étrangers doivent regagner du terrain sur la scène internationale des fusions-acquisitions et des accords commerciaux.

### 16.00 – 17.00 RÉUNIONS DES COMMISSIONS

#### Propriété intellectuelle, technologie, media et télécommunications Droit de l'insolvabilité Droit immobilier Clientèle privée (PCC) Droit des affaires internationales (IBLC) avec sa sous-commission pour le droit du sport

### 17.30 – 18.30 SESSION « VOIX DE LA PROFESSION »

Lieu : Guildhall

Le Comité des droits humains vous invite à participer à une session au sujet de la liberté d'expression et du libre accès à l'information. Pour pouvoir participer au processus de transition politique et aborder les problèmes économiques et sociaux qui menacent leur pays, les citoyens doivent pouvoir avoir libre accès à l'information et jouir d'une complète liberté d'expression. Malheureusement, ces droits et libertés sont régulièrement bafoués et violés. Nous discuterons ce qui peut être entrepris et l'est effectivement par des avocats, pour combattre les limites législatives à la liberté d'opinion, d'expression et de la presse et leur incompatibilité avec les standards internationaux, ainsi que la criminalisation et l'abus de la liberté d'expression et l'impunité de ceux qui la menacent et lancent des attaques contre des défenseurs des droits humains et des journalistes.

## Jeudi 3 septembre 2015

### 8.00 – 18.30 ENREGISTREMENT

#### 8.00 COURIR POUR LES DROITS DE L'HOMME – REJOIGNEZ-NOUS POUR UN JOGGING MATINAL

#### 8.00 – 9.00 PETIT DÉJEUNER DU FORUM STRATÉGIE

#### 9.00 – 12.00 SESSION DE TRAVAIL 5 La défense de l'intérêt de l'entreprise tout au long de sa vie

Les attentes des propriétaires, des autres parties prenantes (personnel, créanciers, etc.) et du public évoluent tout au long du cycle de vie de l'entreprise. La défense de l'intérêt de l'entreprise soulève dès lors des questions et des considérations différentes à différents moments (p. ex., prendre en considération les investisseurs privés à un stade précoce, « étudier » le personnel dans le cadre d'un processus d'entrée en bourse, as-

surer la liaison avec les ressources financières, répondre aux offres publiques d'achat (ou se protéger contre celles-ci) une fois celles-ci rendues publiques).

COMMISSION : Fusions, Acquisitions et Joint Ventures

RAPPORTEURS GÉNÉRAUX : Christian Leuenberger et Pablo Vinageras

### 9.00 – 12.00 SESSION DE TRAVAIL 6

#### Les banques en ligne de mire: les enquêtes des régulateurs financiers et des autorités de la concurrence dans le secteur bancaire – Libor, Forex, et ensuite ?

Depuis 2012, le secteur bancaire fait l'objet d'un surveillance inédite assurée par des autorités de surveillance financière, mais aussi par des autorités de la concurrence, qui s'intéressent à leur attitude commerciale. Nombreuses sont les autorités de par le monde qui ont enquêté sur des allégations dans le contexte du Libor, des opérations de change, etc. dans le but d'apprécier de possibles fautes. Cette session se penchera sur l'état d'avancement de ces enquêtes et sur les actions complémentaires au civil, ainsi que sur les conséquences sur les activités du secteur bancaire.

Kindly sponsored by Berkeley Research Group.

COMMISSIONS : Antitrust / Droit bancaire, financier et boursier / Droit pénal des affaires

RAPPORTEURS GÉNÉRAUX : Arnaud Péricard, Xavier Costa et Volker Weiss

### 9.00 – 12.00 SESSION DE TRAVAIL 7

#### Le conseiller digne de confiance : réflexions à propos des relations avocats-clients

Que vous pratiquiez le droit en tant qu'avocat ou en tant que juriste d'entreprise, vous aspirez à être considéré par vos clients et confrères comme un conseiller digne de confiance. Vous comptez fournir un excellent travail, anticiper les besoins réels de vos clients, et réussir à forger une relation authentique de longue durée. Quels en sont les principaux ingrédients ? Qu'est-ce que vos concurrents font mieux que vous pour y parvenir ? Au cours d'un atelier interactif s'adressant tant aux néophytes qu'aux praticiens chevronnés, nous verrons comment devenir un conseiller de confiance. Nous avons l'honneur de pouvoir compter sur la contribution d'orateurs d'exception provenant de différents pays. Avec leur concours, nous nous attellerons à renforcer nos compétences et aptitudes à cimenter nos relations avec nos clients, et nous explorerons des stratégies en vue de gérer et développer avec excellence des affaires de portée nationale et internationale, tout en apprenant à poser et atteindre les plus hauts standards en matière de fiabilité et d'intégrité.

COMMISSIONS : Compétences, Carrière, Innovation, Gestion et Formation (SCILL) / Juristes d'entreprise

RAPPORTEURS GÉNÉRAUX : Jean-Rodolphe Fiechter, German Zakhharov et Fabienne Gribi

### 12.00 – 13.00 RÉUNIONS DES COMMISSIONS

#### Fusions, Acquisitions et Joint Ventures Antitrust Droit bancaire, financier et boursier Contentieux judiciaire Compétences, Carrière, Innovation, Gestion et Formation (SCILL)

### 13.00 – 14.30 DÉJEUNER

### 13.00 – 14.00 DÉJEUNER DU FORUM DES MEMBRES

### 14.30 – 16.00 ATELIER D

#### Protection des droits de la personnalité et médias

La protection des droits de la personnalité dans les médias nous affecte tous, non seulement en tant que juristes, mais aussi qu'individus. Dans cet atelier, nous discuterons du droit à l'information, des droits relatifs à la vie privée et du nouveau et très controversé droit à l'oubli. Qui n'est pas curieux d'en savoir plus sur ce droit à l'oubli, qui s'annonce comme déterminant dans l'économie des médias internet ? Quelles sont les interdépendances entre les règles relatives à la protection des données personnelles et les droits relatifs



à la vie privée ? Quels sont les recours disponibles et quelle est la législation applicable ? Nous évoquerons non seulement la décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne dans l'affaire « Google Spain c. AEPD et Gonzalez » et ses conséquences sur la pratique du marché et la jurisprudence des États membres, mais examinerons aussi ces droits dans une perspective mondiale.

COMMISSION : **Propriété intellectuelle, technologie, media et télécommunications**

RAPPORTEURS GÉNÉRAUX : **Cristina Hernandez-Marti et Jérôme Debras**

#### 14.30 – 16.00 ATELIER E

##### Les droits des actionnaires minoritaires dans les entreprises privées et publiques

Avoir une perspective globale sur les droits des actionnaires minoritaires dans les entreprises publiques et privées est essentiel pour déterminer si des changements s'imposent dans les règles et les attitudes en vue de consolider l'influence de la minorité précitée, de sorte à renforcer sa capacité à se défendre contre l'expropriation – comme l'abus d'actifs, la réaffectation des bénéfices, la fixation des prix de cession, etc. – dans le cadre de l'agitation que connaît la gouvernance d'entreprise à l'échelle mondiale.

L'activisme réel des actionnaires minoritaires qui aspirent à avoir la possibilité de faire évoluer les choses semble être l'un des meilleurs moyens de sauvegarder leurs droits. D'autre part, cet activisme ne doit pas avoir pour conséquence de passer d'une extrême à l'autre, en transformant, de manière paradoxale, la protection des minorités en contrôle de la minorité, ce qui affecterait les investisseurs comme le marché. L'idéal serait « d'harmoniser les droits » de tous les actionnaires.

COMMISSION : **Droit des affaires internationales**

RAPPORTEUR GÉNÉRAL : **Ricardo Chacon**

#### 14.30 – 16.00 ATELIER F

##### Un nouveau métier : oui ; un nouveau pays : oui ; un nouveau visa : un nouveau... « quoi » ?

Cette année, la sous-commission pour le droit de l'immigration concentrera ses efforts sur les questions d'immigration auxquelles se trouvent confrontés les employeurs face à une main d'œuvre de plus en plus mobile et mondialisée. Nous examinerons l'équilibre que les juridictions s'efforcent de trouver, entre attraction des meilleurs talents internationaux et gestion des préoccupations de leur main d'œuvre résidente quant aux menaces – ressenties ou réelles – pour les emplois locaux. Dans la recherche de cet équilibre, les gouvernements subissent la pression de leurs électeurs, des organisations internationales qui souhaitent que leurs collaborateurs puissent se déplacer aussi librement que possible, et des besoins de leur propre économie. La session relative au droit sur l'immigration se penchera sur les possibilités qu'ont les employeurs des différentes juridictions de déplacer leurs collaborateurs, tout en rappelant que si un transfert facilite les activités à l'échelle mondiale, il peut également constituer une véritable source de stress ainsi qu'une expérience pénible pour les employés transférés et, bien sûr, pour leurs familles.

COMMISSION : **Droit de l'immigration**

RAPPORTEUR GÉNÉRAL : **Katie Newbury**

#### 16.00 – 18.00 SESSION CONJOINTE DU COMITÉ DES COURS DE DROIT ET DU FORUM DES COMMISSIONS

#### 18.00 – 19.00 COMITÉ DES DROITS DE L'HOMME

#### 18.00 – 19.00 FORUM DES FINANCES

l'évolution de la multitude de lois, règlements et autres normes industrielles applicables. Dans ce contexte, la session consacrée à la « distribution de produits pharmaceutiques et de matériel médical » entend au minimum mieux comprendre les différentes questions juridiques qui entourent la distribution des prothèses de hanche et des antidouleurs...

COMMISSION : **Droit de la distribution**

RAPPORTEUR GÉNÉRAL : **Moritz Maurer**

#### 9.00 – 12.00 SESSIONS DE TRAVAIL 9

##### La participation des tribunaux d'État à l'arbitrage: une aide ou un frein ?

L'arbitrage commercial international : certains pourraient y voir une échappatoire pour le plaideur astucieux qui préfère éviter des systèmes judiciaires nationaux lents, traditionnels, désuets, trop formalistes, voire, dans certains cas, partiaux ou corrompus. Mieux vaut éviter les tribunaux nationaux dans le commerce international : nous n'en avons plus besoin. Comme souvent, les choses ne sont pas si simples. Les tribunaux arbitraux, quels que soient leur siège et l'institution d'arbitrage qui les encadre, n'ont ni la compétence ni le pouvoir de préserver l'intégralité des droits des parties dans les litiges commerciaux. Les aspects procéduraux des litiges commerciaux, qui sont aussi variés que leurs objets, rendent parfois nécessaire le recours aux tribunaux nationaux, avant ou pendant l'arbitrage. Ce rapport général aborde une série de thèmes particulièrement intéressants, dans lesquels arbitrage et procédures judiciaires coexistent – pour le meilleur ou pour le pire – au sein d'un système global de règlement des litiges. Ce rapport général, axé sur les phases pré-arbitrale et arbitrale, aidera les praticiens à identifier les risques éventuels dans les arbitrages internationaux et attirera leur attention sur différents outils et instruments susceptibles d'aider une partie à obtenir gain de cause devant diverses juridictions.

*Aimablement sponsorisé par Fountain Court et Quinn Emanuel Urquhart & Sullivan.*

COMMISSIONS : **Arbitrage international / Contentieux judiciaire**

RAPPORTEURS GÉNÉRAUX : **Silvia Dahlberg, Arnoldo Lacayo et Gunnar Pickl**

#### 9.00 – 12.00 SESSION DE TRAVAIL 10

##### Recycler le droit de la compétition et la loi sur les déchets (ou le besoin de blanchir des affaires louches)

L'identification des objectifs de la politique antitrust est une question qui préoccupe les décideurs depuis plus de cent ans. Conçue, au départ, pour protéger les agriculteurs contre les abus des trusts aux États-Unis, ses objectifs ont évolué dans le temps et d'un endroit à l'autre. Compte tenu des préoccupations grandissantes au sujet des questions environnementales, l'opinion publique fait pression sur les gouvernements pour qu'ils prennent des mesures efficaces afin de lutter contre la déforestation, le réchauffement climatique, les déchets toxiques et autres menaces pour l'équilibre des écosystèmes.

Cette session de travail entend examiner en quoi les affaires récentes apparues dans différentes régions témoignent des préoccupations de la société civile mondiale par rapport aux questions environnementales, et plus particulièrement en ce qui concerne les questions antitrust dans le secteur de la gestion des déchets.

COMMISSIONS : **Antitrust / Droit de l'environnement et de l'énergie**

RAPPORTEURS GÉNÉRAUX : **Leopoldo Pagotto et Javier Torrecilla**

#### 12.00 – 13.00 RÉUNIONS DES COMMISSIONS

##### Droit de la distribution

##### Arbitrage international

##### Droit de l'environnement et de l'énergie

## Vendredi 4 septembre 2015

#### 8.00 – 9.00 PETIT DÉJEUNER DU FORUM GOUVERNANCE

#### 9.00 – 12.00 SESSION DE TRAVAIL 8

##### La distribution de produits pharmaceutiques et de matériel médical – Comment Arnold Schwarzenegger est devenu Terminator

Le matériel médical et les produits pharmaceutiques jouent un rôle essentiel tant pour la santé des personnes que dans le monde juridique. Pour les juristes formés en sciences de la vie, difficile de suivre

## Samedi 5 septembre 2015

#### 8.30 – 9.30 ENREGISTREMENT POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### 9.30 – 13.30 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### 13.30 – 15.00 DÉJEUNER DU COMITÉ EXÉCUTIF

#### 15.00 – 16.00 RÉUNION DU COMITÉ EXECUTIF

# Londres



Pewterers' Hall



The Guildhall



The Brewery



Grange St. Pauls Hotel



Painters' Hall



Kempton Park

St. Paul's Cathedral

# Programme social

## Mardi 1 septembre 2015

### 18.30 – 19.30 SPEED DATING

Lieu : hôtel Grange St. Paul's



Le « speed dating » est une excellente occasion pour les « nouveaux-venus » de nouer des contacts dès le tout début du congrès, et pour les habitués d'en apprendre davantage sur leurs anciennes connaissances et de se faire de nouveaux amis à l'AIJA. Vous et votre partenaire aurez quatre minutes (deux par personne) pour vous présenter à votre interlocuteur et lui donner un aperçu de votre cabinet, après quoi l'un d'entre vous passera à la table suivante. Un animateur surveillera l'heure et vous aidera à respecter les règles établies.

» **CODE VESTIMENTAIRE** : décontracté et élégant.

### 19.30 – 21.30 RÉCEPTION DE BIENVENUE

Lieu : hôtel Grange St. Paul's



Nous nous retrouverons tous à l'occasion d'une réception de bienvenue dans le magnifique hôtel Grange St. Paul's. Une manière parfaite pour débiter ce congrès !

» **CODE VESTIMENTAIRE** : décontracté et élégant.

## Mercredi 2 septembre 2015

### 17.30 – 18.30 SESSION « VOIX DE LA PROFESSION »

Lieu : le Guildhall



Les congrès de l'AIJA ne se contentent pas de proposer un programme scientifique et des activités sociales d'une qualité remarquable. La session « Voix de la profession » (VOP), qui se tiendra juste avant la cérémonie d'ouverture, attirera cette année de nombreux juristes renommés et de jeunes avocats curieux, désireux d'en apprendre davantage sur l'évolution de leur profession au 21<sup>e</sup> siècle.

» **CODE VESTIMENTAIRE** : tenue de ville.

### 19.30 – 20.30 CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Lieu : le Guildhall

Rejoignez l'AIJA pour la traditionnelle cérémonie d'ouverture, moment le plus « solennel » des congrès annuels de l'AIJA !  
*Aimablement sponsorisé par Millnet.*

» **CODE VESTIMENTAIRE** : tenue de ville.

### 20.30 – 02.00 COCKTAILS ET PETITS FOURS

Lieu : le Guildhall



Si la construction de l'actuel bâtiment du Guildhall s'est déroulée entre 1411 et 1430, certains éléments attestent toutefois de la présence d'une salle municipale sur les lieux dès la fin du 13<sup>e</sup> siècle. C'est là que s'est formé le gouvernement local, et sa conception a servi de modèle à de nombreuses villes et municipalités.

La crypte, le porche et les murs médiévaux ont survécu à deux incendies désastreux. Ainsi, en 1666, le Guildhall a été en proie aux flammes du grand incendie de Londres ; en outre, en 1940 certains de ses monuments, fenêtres et galeries ont été endommagés, et les célèbres statues de Gog et Magog détruites en l'espace d'une nuit, lors du Blitz. Le Guildhall a été restauré en 1954.

» **CODE VESTIMENTAIRE** : tenue de ville.





## Jeudi 3 septembre 2015

20.00

### DÎNER CHEZ LES CONFRÈRES



Le jeudi soir, des avocats britanniques ouvriront les portes de leur maison aux congressistes de l'AIJA pour le moment le plus agréable du congrès : le traditionnel dîner d'accueil à domicile. Après le repas, le comité d'organisation prendra le relais, pour ceux qui souhaitent prolonger leur soirée.

*Aimablement sponsorisé par Navigant.*

» **CODE VESTIMENTAIRE** : décontracté et élégant, sauf indication contraire de votre hôte local.

» **REMARQUE** : chacun de vous recevra le nom de son hôte et des autres invités, ainsi que les instructions nécessaires pour se rendre à son domicile. Si vous êtes dans l'impossibilité de participer au dîner, merci de le faire savoir dès que possible aux organisateurs ! Pensez à apporter un petit cadeau à votre hôte (un souvenir de votre pays, par exemple). N'oubliez pas que la plupart des hôtes ne sont pas membres de l'AIJA et n'ont encore jamais participé aux manifestations de l'AIJA.

## Vendredi 4 septembre 2015

### 12.45 – 02.00 JOURNÉE EN PLEIN AIR

Lieu : Kempton Park



La toute première course à Kempton Park a eu lieu le 18 juillet 1878. Six ans plus tôt, Henry Hyde avait acheté ce parc pour satisfaire son ambition : y construire un hippodrome. L'actuelle tribune a été achevée en 1997, après quelques travaux de rénovation. L'hippodrome a fermé en mai 2005 à l'occasion de la construction d'une piste éclairée et praticable en toutes saisons, dont les travaux ont été terminés au bout de onze mois.

Le reste, comme on dit, appartient à l'Histoire...

Où pourrait nous mener notre traditionnelle sortie, si ce n'est sur un champ de course, lieu de loisir par excellence au Royaume-Uni ?

Nous pourrions ainsi prendre un thé ensemble et parier entre amis ! Nous participerons également au traditionnel jeu de Quidditch (manches à balai fournis), thème idéal pour une foire estivale. La journée se terminera dans la meilleure boîte de nuit de toute l'Europe, « The Ministry of Sound » (invitation fournie).

*Aimablement sponsorisé par Transperfect.*

» **CODE VESTIMENTAIRES** : décontracté et confortable. Chaussures de sport et veste légère pour le soir.

## Samedi 5 septembre 2015

### 14.00 – 17.00 TOURNOI DE TENNIS

Lieu : Lincoln's Inn Fields

En rupture avec la tradition du congrès annuel de l'AIJA, et pour ajouter une touche toute britannique à cet après-midi de sortie, un tournoi de tennis amical sera organisé. Les joueurs de tout niveau pourront y participer. Quant aux spectateurs, ils seront tout particulièrement bienvenus pour applaudir les joueurs tout en profitant des rafraîchissements.

*Aimablement sponsorisé par Stewarts Law.*

### 16.00 – 18.00 MATCH DE FOOTBALL

Lieu : l'un des parcs royaux de Londres (lieu exact : communiqué ultérieurement)



Le traditionnel match de football du congrès de l'AIJA se déroulera sur l'un des terrains de plein air des magnifiques parcs royaux de Londres. Des vestiaires seront mis à disposition, et des rafraîchissements seront fournis pour permettre aux joueurs de faire le plein d'énergie.

### 18.30 – 02.00 DÎNER DE GALA

Lieu : The Brewery



Situé au cœur de la City de Londres dans les bâtiments de l'entreprise Whitbread, véritable empire de la brasserie remontant au 18e siècle, The Brewery est un établissement chargé d'Histoire, classé niveau II. Il constitue le premier lieu de conférences, d'événements et d'expositions de la City, avec ses salles uniques en leur genre, allant des vastes halls aux pièces plus intimes. L'AIJA a choisi ce lieu historique pour sa cuisine excellente et son ambiance chaleureuse ! Vous apprécierez, à n'en pas douter, les animations qui vous sont tout spécialement réservées.

*Aimablement sponsorisé par Mintz Group.*

» **CODE VESTIMENTAIRE** : tenue de soirée, dans la pure tradition de James Bond.

# Informations sur le congrès



## Lieu

**Grange St. Pauls Hotel**  
10 Godliman Street, London, EC4V 5AJ  
Tél. : +44 (0) 20 7074 1000

Le Grange St Paul's est un luxueux hôtel 5 étoiles, niché dans le bouillonnant quartier des affaires de Londres, à côté de la cathédrale St Paul. Son intérieur contemporain, entièrement en verre, abrite 433 chambres, un large choix de bars et restaurants, un magnifique spa Ajala, ainsi qu'un club privé santé et fitness avec gymnase et piscine de 18 m.

L'hôtel comporte en outre un vaste espace dédié aux réunions et autres événements réparti sur deux niveaux, ainsi qu'un centre d'affaires avec ordinateurs PC, imprimante et fax, pour les voyageurs d'affaires.

Parmi les attractions locales les plus prisées figurent la cathédrale St Paul, le Tate Modern, le théâtre Shakespeare's Globe, ainsi que le centre commercial One New Change et ses magasins de marque.

## Inscription

Pour vous inscrire au congrès :  
Inscrivez-vous en ligne : <http://london.aija.org/>

## Frais d'inscription au congrès (+TVA si applicable)

CATÉGORIE D'INSCRIPTION	Avant le 16 juin	Entre le 17 juin et le 14 juillet	Après le 15 juillet et sur place
Membre de l'AIJA < 30 ans	990,00 £	1 340,00 £	1 690,00 £
Membre de l'AIJA < 35 ans	990,00 £	1 540,00 £	1 890,00 £
Membre de l'AIJA > 35 ans	990,00 £	1 740,00 £	2 090,00 £
Juriste d'entreprise	990,00 £	1 340,00 £	1 690,00 £
Non membre < 30 ans	1 140,00 £	1 490,00 £	1 840,00 £
Non membre < 35 ans	1 390,00 £	1 740,00 £	2 090,00 £
Non membre > 35 ans	1 640,00 £	1 990,00 £	2 340,00 £
Accompagnant	340,00 £	390,00 £	420,00 £
Laissez-passer scientifique	520,00 £	560,00 £	620,00 £
Laissez-passer cabinet transférable	1 750,00 £	2 200,00 £	2 500,00 £

» **NOTE** : les juristes d'Europe centrale et de l'Est peuvent s'inscrire dans la catégorie « membre AIJA < 30 ».

## Frais d'inscription au séminaire pré-congrès – mardi 1 septembre 2015 (+TVA si applicable)

*Veillez noter que la participation au séminaire n'est PAS incluse dans les droits d'inscription généraux au congrès, mais qu'elle est incluse dans le prix du laissez-passer scientifique et du laissez-passer cabinet transférable. Vous êtes libre de vous inscrire au séminaire uniquement, sans vous inscrire au congrès.*

CATÉGORIE D'INSCRIPTION	Avant le 16 juin	Entre le 17 juin et le 14 juillet	Après le 15 juillet et sur place
En cas d'inscription et de paiement pour l'ensemble du congrès	210,00 £	250,00 £	290,00 £
Séminaire pré-congrès UNIQUEMENT	250,00 £	290,00 £	320,00 £

## Les frais d'inscription au congrès comprennent :

### Pour un congressiste

- L'ensemble des sessions de travail et ateliers
- L'accès sur le web au matériel scientifique
- Le speed dating
- La réception de bienvenue
- La séance « Voix de la Profession »
- La cérémonie d'ouverture et le dîner
- Les lunchs et pauses café de mercredi, jeudi et vendredi
- Le dîner chez les confrères

- La journée en plein air
- Le dîner de gala

### Pour un accompagnant

(Aucun avocat ne peut s'enregistrer comme accompagnant)

- La réception de bienvenue
- La session « Voix de la Profession »
- La cérémonie d'ouverture et le dîner
- Le dîner chez les confrères
- La journée en plein air
- Le dîner de gala

### Laissez-passer scientifique

- L'ensemble des sessions de travail et ateliers
- L'accès sur le web au matériel scientifique
- Le séminaire pré-congrès
- Les lunchs et les pauses café de mercredi, jeudi et vendredi

### Laissez-passer cabinet transférable

(Un seul participant d'un même cabinet à la fois)

- L'ensemble des sessions de travail et ateliers
- L'accès sur le web au matériel scientifique
- Le séminaire pré-congrès
- Le speed-dating
- La réception de bienvenue
- La session « Voix de la Profession »
- La cérémonie d'ouverture et le dîner
- Les lunchs ainsi que les pauses-café de mercredi, jeudi et vendredi
- Le dîner chez les confrères
- La journée en plein air
- Le dîner de gala

### Séminaire pré-congrès

- Participation au séminaire pré-congrès
- Speed dating et réception de bienvenue du congrès le mardi soir

## Annulation de l'inscription/remplacement

Pour l'obtention du remboursement des frais, toute demande d'annulation doit être envoyée par écrit au bureau de l'AIJA à Bruxelles ([officece@aija.org](mailto:officece@aija.org)) avant le 1<sup>er</sup> juillet. Des frais de gestion de 20 % seront déduits des frais d'inscription versés. Les frais d'inscription ne seront plus remboursés au-delà de cette date. Les congressistes peuvent se faire remplacer à tout moment sans frais, sous réserve de notification par écrit.

## Dates à retenir

<b>16 juin</b>	Date finale pour le paiement des frais de pré-inscription
<b>1 juillet</b>	Date finale pour l'annulation des inscriptions (frais de dossier de 20 %)
<b>14 juillet</b>	Date finale pour les inscriptions au tarif normal
<b>24 août</b>	Date finale pour les inscriptions

## Badges

Vous devez porter votre badge à tout moment pendant le congrès, les activités et les réceptions.

## Langues officielles

Les séances de travail et les ateliers se dérouleront en anglais. Aucune interprétation simultanée ne sera proposée.

## Conditions générales

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler tout événement ou toute modalité, ou de changer le programme sans préavis ni explication. Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables de toute perte, dommage ou gêne occasionné par ces modifications. Certains événements sont conditionnés à un nombre minimal ou maximal de participants. Les organisateurs ont le droit de refuser toute inscription à ces événements en vertu du principe du « premier arrivé, premier servi », ou d'annuler un événement.

# Hébergement



L'AIIJA a réservé un ensemble limité de chambres à des tarifs préférentiels pour les congressistes, pour les nuits du 1 au 5 septembre 2015 incluses.

## GRANGE ST. PAUL'S HOTEL\*\*\*\*\* (LIEU DU CONGRÈS)

### Emplacement

**Le Grange St Paul's** est un luxueux hôtel 5 étoiles, niché dans le bouillonnant quartier des affaires de Londres, à côté de la cathédrale St Paul. Son intérieur contemporain, entièrement en verre, abrite 433 chambres, un large choix de bars et restaurants, un magnifique spa Ajala, ainsi qu'un club privé santé et fitness avec gymnase et piscine de 18 m.

L'hôtel comporte en outre un vaste espace dédié aux réunions et autres événements réparti sur deux niveaux, ainsi qu'un centre d'affaires avec ordinateurs PC, imprimante et fax, pour les voyageurs d'affaires.

Parmi les attractions locales les plus prisées figurent la cathédrale St Paul, le Tate Modern, le théâtre Shakespeare's Globe, ainsi que le centre commercial One New Change et ses magasins de marque.

### Tarifs

Tarifs : 165,83 £ + TVA, petit-déjeuner et wifi compris. Pour réserver une chambre à l'hôtel Grange St. Paul's, cliquez sur le lien figurant sur le site web de l'AIIJA : [www.aija.org/London](http://www.aija.org/London).

Lors de votre réservation, merci de mentionner le code du congrès : **GC13620**.

Pour réserver par mail, écrire à : [stpauls.reservations@grangehotels.com](mailto:stpauls.reservations@grangehotels.com).

### CROWNE PLAZA LONDON – THE CITY\*\*\*\*

#### Emplacement

**Crowne Plaza London-The City** propose un hébergement de luxe pour les voyageurs d'affaires aussi bien que d'agrément, avec un accès pratique aux principaux quartiers d'affaires et monuments de la ville. Situé dans le Square Mile historique de Londres et au pied de la gare de Blackfriars, l'hôtel se trouve également à quelques minutes des attractions les plus célèbres de Londres, telles que le London Eye et la cathédrale St Paul. Outre un accès gratuit aux installations de fitness, les hôtes pourront profiter de la piste de jogging le long de la Tamise et de sa vue époustouflante.

19 New Bridge Street, Londres EC4V 6DB  
Tél. : + 44 (0) 207 438 8040  
Fax : + 44 (0) 207 438 8088

#### Tarifs

269 £ (TVA et wifi incluses)

### PREMIER INN – LONDON BLACKFRIARS HOTEL

La cathédrale St Paul d'un côté, le Tate Modern de l'autre, et la City au pied de votre hôtel : difficile de trouver plus central que le **Premier Inn London Blackfriars**.

London Blackfriars (Fleet Street) 1-2 Dorset Rise  
Londres  
EC4Y 8EN  
Tél : 0871 527 9362  
Fax : 0871 527 9362

#### Tarifs

£102 (including breakfast)



## Informations générales

### Préparatifs de voyage et formalités d'entrée

Les congressistes se chargent eux-mêmes de l'organisation de leur voyage et vérifient les conditions d'entrée et de visa auprès de leur ambassade ou consulat locaux.

### Transfert et transport entre l'aéroport et le centre-ville

Londres compte cinq grands aéroports : London Heathrow, London Stansted, London Gatwick, London Luton et London City. Vous trouverez toutes les informations nécessaires concernant les installations, emplacements et correspondances des aéroports londoniens à l'adresse <http://www.visitlondon.com/traveller-information/travel-to-london/airport>.

### Assurance

Il incombe aux congressistes de souscrire une assurance individuelle. Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables des éventuels dommages ou pertes.

### Cartes de crédit

Les principales cartes de crédit sont acceptées dans la plupart des hôtels et restaurants.

### Courant électrique

La tension nominale au Royaume-Uni est de 230/415. Les prises – les mêmes que celles utilisées en Irlande – sont grandes et pourvues de trois gros connecteurs de forme plate ; elles diffèrent des prises utilisées ailleurs

en Europe. Pour vos appareils et ustensiles bitension, un simple adaptateur vous sera utile pour l'ensemble du Royaume-Uni.

### Météo en septembre

Le mois de septembre est agréable et doux à Londres. Températures moyennes : 20°C dans la journée et 13°C le soir. Mieux vaut prévoir une veste légère pour les soirées en ville.

### Pourboires

Les pourboires ne sont pas obligatoires dans les taxis, les restaurants et les hôtels, mais si vous êtes satisfaits du service, ils seront appréciés (de l'ordre de 10 % en général).

### Heures d'ouverture des magasins

Les magasins ouvrent généralement de 9h00 à 20h00.

### Informations sanitaires

Un voyage à Londres et dans les principales destinations touristiques du pays ne nécessite aucune mesure particulière.

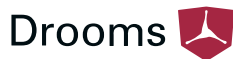
### Sécurité

Comme dans toute grande ville, il est recommandé d'être prudent, en particulier dans les sites touristiques bondés.

## Nos Sponsors Or:



## Nos Sponsors Argent:



## Nos Sponsors Bronze:



## Avec l'aimable soutien d'Avocats Sans Frontières :

